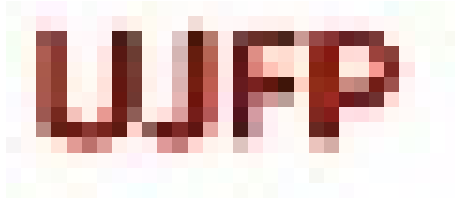


<http://www.ujfp.org/spip.php?article5571>



Rassemblement à la mémoire d'Angelo Garand le 22 avril 2017 à Blois

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Roms -



Date de mise en ligne : vendredi 21 avril 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

La voix des Roms appelle tous ceux qui le peuvent à rejoindre la famille d'Angelo Garand lors de ce rassemblement Samedi à Blois, et à soutenir financièrement la constitution de partie civile afin que la lumière soit faite sur la mort d'Angelo

JUSTICE POUR ANGELO

Le 30 mars, Angelo Garand a été exécuté par les gendarmes à Seur, dans le Loir et Cher. Les membres de la famille, traités comme des criminels, ont été mis en joue et brutalisés, en présence d'un enfant de trois ans.

Venus pour l'interpeller, les hommes du GIGN l'ont abattu à bout portant, dans la petite remise où il s'était caché. Il ne voulait pas retourner à la prison de Vivonne, où il purgeait une condamnation pour vol.

- **Pourquoi** le procureur de Blois fait-il passer Angelo pour un fugitif dangereux, alors qu'il avait bénéficié d'une permission de sortie?

- **Pourquoi** faire intervenir le GIGN, alors qu'Angelo n'avait pas résisté lors de sa précédente interpellation? Qui a ordonné cet assaut macabre?

- **Pourquoi** les gendarmes sont-ils entrés mitraillettes en mains dans la pièce où s'était réfugié Angelo, au lieu d'attendre qu'il sorte ?

Depuis le lendemain du drame, la famille reste sans réponse. Aujourd'hui elle réclame justice et vérité pour Angelo, comme pour les autres victimes de la violence des forces de l'ordre.

**La famille Garand et ses soutiens appellent à un
RASSEMBLEMENT À LA MÉMOIRE D'ANGELO,
LE SAMEDI 22 AVRIL, À 15H
DEVANT LE TRIBUNAL DE BLOIS.**

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

"Le 30 mars, Angelo Garand a été exécuté par les gendarmes à Seur, dans le Loir-et-Cher. Les membres de la famille, traités comme des criminels, ont été mis en joue et brutalisés, en présence d'un enfant de trois ans.

Venus pour l'interpeller, les hommes du GIGN l'ont abattu à bout portant, dans la petite remise où il s'était caché. Il ne voulait pas retourner à la prison de Vivonne, où il purgeait une condamnation pour vol.

► Pourquoi le procureur de Blois fait-il passer Angelo pour un fugitif dangereux, alors qu'il avait bénéficié d'une permission de sortie ?

Rassemblement à la mémoire d'Angelo Garand le 22 avril 2017 à Blois

- ▶ Pourquoi faire intervenir le GIGN, alors qu'Angelo n'avait pas résisté lors de sa précédente interpellation ? Qui a ordonné cet assaut macabre ?
- ▶ Pourquoi les gendarmes sont-ils entrés mitraillettes en mains dans la pièce où s'était réfugié Angelo, au lieu d'attendre qu'il sorte ?

Depuis le lendemain du drame, la famille reste sans réponse. Aujourd'hui elle réclame justice et vérité pour Angelo, comme pour les autres victimes de la violence des forces de l'ordre. »

La famille Garand et ses soutiens appellent à un rassemblement à la mémoire d'Angelo, le samedi 22 avril à 15h, devant le tribunal de Blois."

Page FB : <https://www.facebook.com/Justice-Pour-Angelo-1307118499372039>

Event FB : <https://www.facebook.com/events/790121254476317>

Cagnotte Leetchi : <https://www.leetchi.com/fr/Cagnotte/18210352/d72ff64d>

Contact : lavoixdesrroms@gmail.com